

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 NOVEMBRE 2023 à 11h00

Monsieur Michel DURET, Maire de La Chavanne
Et les membres du Conseil Municipal
Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie
De commémoration de l'Armistice de 1918
Qui aura lieu devant le monument aux morts

*Les Anciens Combattants,
Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale,
Les enfants de l'école intercommunale, leurs enseignants,
L'ensemble de la population
Sont invités à participer à la cérémonie*

Rassemblement à 10H45 devant la salle Arclusaz



*A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur
sera offert à tous les participants dans la salle Arclusaz .*



Le Maire,
Michel DURET